

NUMERO #25 | JANVIER 2021

# TRADECOM II News

BULLETIN D'INFORMATION DU PROGRAMME TRADECOM II

PAGE 2

**COMESA**

LE 7<sup>E</sup> FORUM ANNUEL DE LA RECHERCHE

PAGE 2

**CENUA**

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR DES ACCORDS COMMERCIAUX AFRICAINS INCLUSIFS ET ÉQUITABLES

PAGE 4

**OECD**

21 BOURSIERS DE L'OECD OEACP-TRADECOM II ONT PRÉSENTÉ LEURS INTÉRÊTS DE RECHERCHE

PAGE 5

**OAPI**

RENFORCER LE SYSTÈME DE PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES EN AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

PAGE 6

**FAIMM**

AMÉLIORATION DES DOUANES PORTUAIRES ET DE L'EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS EN AFRIQUE

PAGE 7

**REPOA**

LA POLITIQUE COMMERCIALE POUR UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ À L'EXPORTATION

PAGE 8

SOUTIEN À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'EXPORTATION COMMERCIALE POUR SAINT-VINCENT ET LES GRENADINES ET D'UN SYSTÈME DE CERTIFICATION IG POUR DES EXPORTATIONS DE QUALITÉ EN GUYANE

PAGE 8

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE SUR LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE PAYS DE L'HINTERLAND ET PAYS CÔTIERS - UEMOA

PAGE 9

**HAÏTI**

ÉLABORATION ET RENFORCEMENT DES POLITIQUES ET RÈGLES COMMERCIALES DE HAÏTI  
SÉMINAIRE DE VALIDATION DES RÉSULTATS

## LE 7<sup>E</sup> FORUM ANNUEL DE LA RECHERCHE DU COMESA COMESA

Depuis 2014, le COMESA organise des Forums annuels de recherche. L'objectif principal du Forum de recherche est de réunir le monde universitaire, les groupes de réflexion, les fonctionnaires et le secteur privé pour discuter des enjeux actuels émergents en matière d'intégration régionale.

Du 19 au 21 octobre 2020, le COMESA a organisé le septième Forum annuel de recherche, financée par le COMESA, l'OEACP et l'Union européenne par le biais du programme de renforcement des capacités TradeCom II dans le cadre de l'action de subvention du COMESA sur le « Renforcement des capacités du COMESA en matière d'analyse, de recherche et de formation dans le domaine de la politique commerciale pour une intégration régionale plus poussée et une participation à l'économie mondiale . »

Le thème était « Exploiter le commerce intra-COMESA à travers l'interface avec la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) ». Le thème comportait cinq sous-thèmes, à savoir : les programmes d'industrialisation du COMESA et la Zlecaf ; les perspectives et défis de la Zlecaf pour stimuler le commerce intra-COMESA ; le rôle du COMESA dans la mise en œuvre de la Zlecaf ; le commerce du COMESA dans la libéralisation des services et la Zlecaf ; et les régimes commerciaux de la Zlecaf et du COMESA. Comme l'a souligné S.E. Chileshe Mpundu Kapwepwe, secrétaire général du COMESA, dans son discours d'ouverture : « Le thème de ce forum ne pouvait pas mieux tomber à un moment où l'on constate un nouvel élan pour le développement politique, économique et social de l'Afrique. En effet, la ZLECA est le cadre stratégique permettant d'atteindre l'objectif de l'Afrique de consolider un marché unique, de favoriser la transformation structurelle et de parvenir à une croissance économique inclusive et à un développement durable ». S.E. M. Chileshe a également souligné que l'action de subvention TradeCom II du COMESA comporte un ensemble de résultats

variés. Premièrement, les résultats du 7<sup>e</sup> Forum annuel de recherche visent à partager les idées des experts sur l'intégration économique régionale. Dans ce cas particulier, en s'appuyant sur la zone de libre-échange du continent africain (ZLECA) pour faire progresser l'intégration économique régionale et en fournissant des recommandations facilement applicables aux décideurs politiques. En outre, le projet sert de terrain de formation pour renforcer les capacités des jeunes chercheurs, experts commerciaux, fonctionnaires et analystes qui cherchent à améliorer leurs compétences dans le domaine de la recherche et de l'analyse politique.

En outre, l'autre composante importante du programme est le programme de master conjoint sur l'intégration régionale. Il s'agit d'un cours professionnel conçu pour les fonctionnaires qui s'occupent du commerce, les futurs analystes de la politique commerciale et toute une série de professionnels du monde des affaires et du commerce.

Le COMESA a signé des protocoles d'accord avec les universités suivantes :

- i. La Kenyatta University, Kenya ;
- ii. L'Université de Maurice ;
- iii. L'Open University of Mauritius ;
- iv. L'Institut Supérieur de Gestion des Entreprises (ISGE) du Burundi ;
- v. La University of Zambia ;
- vi. La University of Zimbabwe

Jusqu'à présent, la Kenyatta University basée à Nairobi, au Kenya, et l'Université de Maurice ont déjà admis le premier groupe d'étudiants à suivre le cours virtuel de deux ans. L'Université de Zambie est à un stade avancé dans la recherche d'autorisations pour commencer à admettre des étudiants dans le programme.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR DES ACCORDS COMMERCIAUX AFRICAINS INCLUSIFS ET ÉQUITABLES CENUA

La mise en œuvre de cet accord de contribution TCII par la CENUA vise à renforcer les capacités pour un commerce inclusif et équitable en ciblant les décideurs politiques et le secteur privé afin d'accroître la capacité du secteur privé africain à mieux tirer profit des accords et arrangements commerciaux préférentiels (ACPr). Ce projet fait partie d'un programme plus large de la CCE/CAPC qui vise à stimuler le commerce intra-africain et à accélérer le développement du secteur privé.

Conformément au plan de travail du projet, les études sur les impacts, les défis et les perspectives découlant des accords commerciaux préférentiels/conventions commerciales préférentielles pour l'Afrique afin de stimuler des bénéfices plus inclusifs et plus équitables ont été achevées. Les cinq études principales sont les suivantes : i) Dispositions relatives

au commerce électronique dans les accords commerciaux préférentiels pour renforcer la capacité du secteur privé africain à mieux tirer parti du commerce électronique dans les accords et arrangements commerciaux préférentiels, en mettant l'accent sur la CAE ; 2) Extension des avantages du libre-échange aux commerçants transfrontaliers informels en vue de renforcer la capacité des acteurs des secteurs privé et public à aider les commerçants informels à mieux exploiter les possibilités d'accès préférentiel au marché et à formaliser progressivement leurs échanges, en mettant l'accent sur la CEDEAO ; 3) Institutions de négociation : Mettre en place les bonnes fondations pour renforcer la capacité du secteur privé africain à mieux s'engager dans la négociation et la mise en œuvre des accords et arrangements commerciaux préférentiels, et en particulier ceux relatifs au commerce des

services, en mettant l'accent sur la CEEAC ; 4) Respect des accords commerciaux préférentiels pour renforcer la capacité du secteur privé africain à respecter et à mieux tirer parti des accords et arrangements commerciaux préférentiels, en mettant l'accent sur l'Afrique australe ; et 5) Utilisation des ACP par le secteur privé en Afrique, et en particulier par les groupes vulnérables au sein du secteur privé, les contraintes auxquelles ils sont confrontés, et les secteurs où le soutien pour améliorer l'utilisation des ACP devrait être prioritaire, en mettant l'accent sur le continent.

Les études ont mis en évidence les lacunes existantes dans les domaines thématiques respectifs de chaque région. Les résultats de ces études jettent les bases de la mise en place d'une assistance technique aux CER et aux États membres, et de la mise en place d'un renforcement des capacités pour les décideurs politiques et le secteur privé.

### **RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS (RGE) SUR LE RESPECT DES ACCORDS COMMERCIAUX PRÉFÉRENTIELS DANS LA RÉGION DE LA CDAA**

La RGE sur le respect des accords commerciaux préférentiels dans la région de la CDAA s'est tenue le 5 octobre 2020. L'étude s'est concentrée sur deux mesures non tarifaires cruciales qui doivent être respectées pour que les opérateurs du secteur privé puissent accéder aux préférences : (1) Règles d'origine (RdO) et (2) Obstacles techniques au commerce (OTC) et mesures phytosanitaires (SPS). L'objectif de la réunion était de recevoir des commentaires constructifs de la part des experts présents afin d'éclairer la finalisation de l'étude.

La réunion du groupe d'experts a été marquée par un retour d'information critique et une discussion sur les résultats de la recherche. Des questions ont été soulevées et soulignées, notamment le manque de sensibilisation et de connaissances sur la manière de se conformer aux accords commerciaux préférentiels, en particulier compte tenu du manque d'harmonisation de ces règles dans toute l'Afrique. Le commerce africain étant dirigé par les PME, des efforts particuliers seraient nécessaires dans ces domaines pour améliorer l'utilisation des accords commerciaux préférentiels. Un autre domaine critique cité est le sous-développement des infrastructures nationales de qualité.

### **RGE SUR LES « INSTITUTIONS DE NÉGOCIATION : METTRE EN PLACE LES BONNES FONDATIONS »**

La RGE sur les « Institutions de négociation : Mettre en place les bonnes fondations » s'est tenue virtuellement le 7 octobre 2020. Cette étude a porté sur la région de l'Afrique centrale et s'est attachée à élaborer des lignes directrices sur la manière de renforcer la capacité du secteur privé africain à mieux s'engager dans la négociation et la mise en œuvre d'accords commerciaux préférentiels.

La réunion du groupe d'experts a accueilli favorablement les conclusions de l'étude et a fourni des informations utiles, notamment sur la nécessité d'élargir l'analyse pour couvrir les étapes précédant et suivant les négociations, étant donné l'importance cruciale de la conception, de la mise en œuvre et de l'application. Les experts ont également souligné l'importance particulière de la transparence dans les négociations et la nécessité d'assurer la pleine participation des MPME, des jeunes et des femmes.

### **RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS SUR L'ÉTUDE DE L'UTILISATION DES ZEP**

La réunion du groupe d'experts sur l'étude de l'utilisation des accords commerciaux préférentiels s'est tenue virtuellement le 14 octobre 2020. Cette étude est la plus vaste, couvrant toutes les sous-régions africaines, et fournissant un cadre général pour le projet CEA-OEACP afin d'évaluer les problèmes liés à l'utilisation des préférences en Afrique et d'identifier les domaines à améliorer. L'objectif était d'évaluer dans quelle mesure les entreprises africaines utilisent les accords commerciaux qui leur sont proposés, en mettant l'accent sur les défis que les producteurs africains doivent relever en matière d'accords commerciaux préférentiels « à l'intérieur » de l'Afrique, un domaine qui n'a pas été suffisamment étudié.

Les experts ont félicité la CEA pour le calendrier de l'étude, ainsi que pour les recommandations et les prescriptions fortes et ciblées sur les politiques qui ont émergé de l'analyse. Des questions ont été soulevées et soulignées, notamment la nécessité d'élargir le champ d'application pour inclure d'autres défis tels que la durée limitée d'accès aux marchés des ACP, l'imprévisibilité des exigences des ACP qui peuvent changer avec un préavis limité, l'impact de l'érosion des préférences au fil du temps et les barrières linguistiques. Les experts ont souligné la nécessité pour les douanes de jouer un rôle plus important dans le rassemblement et la fourniture de données détaillées pour alimenter l'analyse sur l'utilisation des accords commerciaux préférentiels.

### **RGE SUR L'ÉTUDE SUR L'EXTENSION DES AVANTAGES DU LIBRE-ÉCHANGE AUX COMMERÇANTS TRANSFRONTALIERS INFORMELS DANS LA RÉGION DE LA CEDEAO.**

La RGE sur l'étude sur l'extension des avantages du libre-échange aux commerçants transfrontaliers informels dans la région de la CEDEAO s'est tenue virtuellement le 27 octobre 2020. L'objectif était d'évaluer les options présentées pour surmonter les défis du commerce transfrontalier et en particulier les politiques visant à étendre les avantages du libre-échange aux commerçants informels. Deux domaines clés sont au centre de cette étude : i) les systèmes pour un CTFI plus structuré, y compris le potentiel pour un régime commercial simplifié dans la région de la CEDEAO ; et ii) l'institutionnalisation de la collecte de données du CTFI pour l'élaboration des politiques.

La partie principale de la réunion du groupe d'experts a consisté en un retour d'information critique et en une discussion sur les résultats de la recherche. Des suggestions ont été faites quant à l'importance d'initiatives complémentaires, telles que la simplification de la documentation connexe en ligne et dans des langues accessibles pour les commerçants informels et l'accès au financement pour les PME. En ce qui concerne la collecte de données du CTFI, il a été reconnu qu'actuellement ce domaine est dirigé par les donateurs et que la durabilité nécessite une transition vers une plus grande responsabilité nationale des agences douanières, mais qu'un large éventail d'institutions importantes opèrent déjà dans ce domaine et peuvent être mises à profit et renforcées. L'interaction de la mobilité humaine et de l'immigration avec le CTFI a également été évoquée, avec la suggestion que les données sur l'immigration pourraient être améliorées pour saisir la magnitude du CTFI, mais qu'il faut veiller à ce que les données recueillies sur les commerçants informels ne soient pas utilisées contre eux ou ne les effraient pas au point de les empêcher de formaliser leurs activités.

**RGE SUR L'ÉTUDE : « COMMERCE ÉLECTRONIQUE DANS LES ACCORDS COMMERCIAUX PRÉFÉRENTIELS : IMPLICATIONS POUR LES ENTREPRISES AFRICAINES ET LA ZLECAF »**

La RGE pour le « Commerce électronique dans les accords commerciaux préférentiels : Implications pour les entreprises africaines et la Zlecaf » s'est tenue virtuellement le 29 octobre 2020. En janvier, l'Assemblée de l'UA a décidé que la Zlecaf inclura des négociations pour un protocole additionnel de « phase III » sur le commerce électronique. L'objectif de la réunion était de fournir un retour d'information pour assurer une base de recherche bien alignée et informative afin de renforcer les capacités des négociateurs africains en matière de commerce électronique, en mettant l'accent sur la région de l'Afrique de l'Est.

Un certain nombre de points d'action clés ont été identifiés, notamment la nécessité de relier les réponses fermes à l'applicabilité dans le cadre des négociations commerciales, d'expliquer pourquoi les réponses et les recommandations de l'enquête sont importantes pour la politique et d'intégrer les dimensions d'inclusion dans l'analyse, en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes et les MPME. Les experts ont également recommandé d'accorder une plus grande attention à évaluer la manière de trouver le bon équilibre entre les négociations intrarégionales et internationales, en soulignant la nécessité de peser les positions dans la Zlecaf à fin de ne pas limiter l'espace politique à l'OMC, aussi bien que de ne pas laisser les positions dans le cadre de l'OMC d'entraver les discussions au niveau de l'Afrique étant donné la différence des contextes.

**21 BOURSIERS DE L'OECO OEACP-TRADECOM II ONT PRÉSENTÉ LEURS INTÉRÊTS DE RECHERCHE À DES FONCTIONNAIRES DE LA COMMISSION DE L'OECO, DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, DE L'OEACP, DES FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT ET DES PARTIES PRENANTES DE LA RÉGION DE L'OECO**

**OECO**

La Commission de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), en collaboration avec le Centre Shridath Ramphal pour le droit, la politique et les services du commerce international (SRC) de l'Université des Indes occidentales (UWI), a organisé un webinaire le 11 novembre 2020, pour les 21 étudiants de la 16e cohorte du Master en politique commerciale internationale (MPCI) de l'UWI-SRC.

L'objectif du webinaire était de permettre aux étudiants de présenter brièvement leurs intérêts de recherche et d'identifier les possibilités de collaboration et de stages de recherche, afin de remplir les exigences du programme d'études en matière de recherche et de stages. Les participants comprenaient des fonctionnaires de la Commission européenne, de l'OEACP, de

la Commission de l'OECO et de ses organes respectifs, des fonctionnaires du gouvernement de l'OECO, des partenaires de la communauté des affaires régionale et de la communauté de l'UWI.

Les étudiants sont bénéficiaires d'un fonds de bourses d'études octroyé par des fonds de subvention garantis par la Commission de l'OECO pour mettre en œuvre le projet « Consolidation de l'Union économique de l'OECO par le renforcement des capacités commerciales » dans le cadre du programme TradeCom II UE-ACP. Grâce aux efforts conjoints de la Commission de l'OECO et de l'UWI - SRC, le programme MPCI a été adapté aux particularités de l'Union économique de l'OECO et a permis d'atteindre un objectif clé du projet, à



savoir remédier aux carences institutionnelles qui entravent la formulation efficace de la politique commerciale et des positions de négociation dans la région, et faire progresser la mise en œuvre de l'Union économique de l'OECD. Des bourses ont été accordées à deux membres du personnel de la Commission de l'OECD et à 19 ressortissants des six États membres du protocole de l'OECD (Antigua-et-Barbuda, la Dominique, Grenade, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines).

Dans son discours d'ouverture, le directeur général de la Commission de l'OECD, le Dr Didacus Jules, a souligné l'importance de donner aux jeunes des Caraïbes les moyens d'identifier des solutions pour relever les défis auxquels la région est confrontée en matière de commerce international, de négociations commerciales et de facilitation de la circulation des biens et des personnes au sein de l'OECD. Il a également noté la nécessité d'accélérer le développement de solutions au milieu des défis résultant de la pandémie de COVID-19. Il a conclu ses remarques en soulignant l'importance d'utiliser l'expertise dans la région et les collaborations entre les institutions et

organisations éducatives de la région, comme la collaboration entre la Commission de l'OECD et l'UWI-SRC dans l'exécution de ce programme de diplôme pour relever les défis auxquels la région et le monde sont confrontés.

D'autres remarques ont été faites par le directeur du campus de Cave Hill de l'UWI, le Dr Eudine Barribeau; le directeur de l'UWI-SRC, M. Neil Paul; et le directeur adjoint de l'UWI-SRC, Dr Jan Yves Remy. M. Winsbert Louison, gestionnaire de programme, ACP TradeCom II, à la Commission de l'OECD, a donné un aperçu de la mise en œuvre du programme diplômant et Mme Shameilla Moses, assistante de programme, OACP TradeCom II, à la Commission de l'OECD, a procédé au vote des remerciements.

Les participants ont félicité les étudiants pour leur travail acharné, la qualité des sujets de recherche et leur pertinence pour la région. Des informations ont également été fournies sur les travaux complémentaires effectués dans la région et sur les intérêts communs en matière de recherche. Les étudiants ont également eu l'occasion de fournir plus de détails sur leur sujet de recherche dans la partie Q&R du webinaire.



## RENFORCER LE SYSTEME DE PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES EN AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

OAPI

L'accès à des semences de qualité constitue un véritable défi pour les paysans africains dans un contexte marqué par le changement climatique. Pour relever ce défi, il est nécessaire de mettre à leur disposition un matériel végétal adapté à travers le système des obtentions végétales.

C'est dans cette optique que l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) a lancé le Projet de renforcement et de Promotion du Système de Protection des Obtentions Végétales (PPOV), avec le soutien financiers et technique de la commission de l'Union européenne, de l'OEACD dans le cadre du Programme TradeCom II, et des structures internationales compétentes en matière de variétés végétales. Cette initiative vise à renforcer la promotion du système de protection des obtentions végétales dans les 17 États membres de l'OAPI, en vue de stimuler la productivité agricole, d'assurer la sécurité

alimentaire et de promouvoir le développement durable tout en donnant à l'agriculture des États membres, de meilleures chances d'être compétitive sur le marché local.

La mise en œuvre du projet va stimuler la recherche agronomique dans les 17 États membres, par le biais du renforcement des capacités des centres de recherche, de la formation de la ressource humaine et de la sensibilisation. C'est dans le cadre du renforcement des capacités que l'OAPI a organisé à Lomé au TOGO, du 18 au 22 janvier 2021, la seconde phase de la formation des experts des centres de recherche et de l'OAPI sur l'examen technique de distinctivité, homogénéité et stabilité (DHS) des nouvelles variétés végétales.

L'atelier de formation a regroupé 20 apprenants, dont 17 des États membres et 3 de l'OAPI en charge de l'examen des demandes de certificat d'obtentions végétales et de l'interprétation des rapports DHS.

Les intervenants ont rappelé l'intérêt de cette formation, qui contribue à donner aux ressources humaines des Etats membres de l'OAPI, des capacités pour produire des variétés végétales de qualité et assurer leur exploitation optimale, pour contribuer au développement de l'agriculture des pays africains et plus spécifiquement ceux de l'espace OAPI.

La formation a porté sur plusieurs points, notamment :

- 🌱 Projet de promotion et protection des variétés végétales (PPOV) ;
- 🌱 Présentation des travaux menés dans les centres de recherche des Etats en matière de production et reconnaissance de variétés végétales (partage d'expériences) ;
- 🌱 Réalisation des examens techniques de DHS (protocole UPOV, adaptabilité aux Etats) ;



- 🌱 Rôle des sélectionneurs et centres de recherche dans le développement et la reconnaissance des obtentions végétales ;
- 🌱 Inscription aux catalogues nationaux ou régionaux (DHS et VAT) ;
- 🌱 Mise en place d'une collection de référence : modalités et défis ;
- 🌱 Intérêt de la protection en matière d'obtention végétale.

L'atelier a atteint comme résultats de former une vingtaine d'experts des Etats membres de l'OAPI en matière d'examen DHS, partager d'expérience entre les différents centres de recherche agricole des Etats membres de l'OAPI et former les experts à la mise en place et l'utilisation des protocoles de l'UPOV grâce au mécanismes de protection et valorisation des variétés végétales.



## AMÉLIORATION DES DOUANES PORTUAIRES ET DE L'EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS EN AFRIQUE - FORMATION À MOYEN TERME - FAIMM

L'action de subvention «Amélioration de l'efficacité des douanes et des opérations portuaires en Afrique (AEDOPA)», mise en œuvre par la Fondazione Accademia Italiana Marina Mercantile (FAIMM), l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) et l'Association de Gestion Portuaire de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC), vise l'efficacité des douanes et le dédouanement administratif des opérations portuaires conformément aux APE dans les ports de l'espace CEDEAO par la mise en œuvre de systèmes de guichet unique.

L'action a été développée par la mise en œuvre d'un certain nombre de sessions de formation, comme une des activités principales du projet. Un programme de formation à moyen terme et des sessions supplémentaires plus courtes ont été mis en place dans les communautés portuaires d'Afrique de l'Ouest par un outil d'e-learning (plateforme Zoom avec traduction simultanée en anglais, portugais et français et tout le matériel de cours disponible pour les participants).

26 participants de 7 ports/douanes de la zone CEDEAO ont participé à la formation à mi-parcours du 2 novembre au 18 décembre 2020, une formation de 35 jours avec 105 heures de cours donnés par 11 formateurs - 8 d'Europe et 3 d'Afrique. La formation a été structurée en 7 sessions :

### SESSION 1/2020, 2 - 6 NOVEMBRE

Ces travaux ont permis d'approfondir le rôle des organisations internationales dans le domaine du transport de marchandises, telles que l'OMC AFE, l'ONU et l'OMD. En outre, les formateurs ont donné une définition, des principes et des meilleures pratiques dans le monde entier sur les guichets uniques nationaux, le système de communauté portuaire et le guichet unique maritime.

### SESSION 2/2020, 9 - 13 NOVEMBRE

La session s'est concentrée sur le rassemblement de la communauté autour du port, y compris les autorités portuaires, les utilisateurs, les compagnies maritimes, les douanes et les autres entreprises ou agences gouvernementales qui étaient intéressées. En outre, les stagiaires ont analysé la suite des recommandations 33-37 CEFACT-ONU (en détail, étude et analyse de chaque recommandation et de son objet).

### SESSION 3/2020, 16 - 20 NOVEMBRE

La session a mis en œuvre l'analyse des principaux processus portuaires dans le cadre du système de collectivité portuaire (modèles de messagerie ou de données, normes internationales de données, technologies électroniques, développement de logiciels et de guichet unique logistique)

**SESSION 4/2020, 23 – 27 NOVEMBRE**

Au cours de cette session ont été discutées les tendances émergentes dans la technologie soutenant la facilitation du commerce, les considérations juridiques nationales, OMI & FAL (2018) - cadre de sécurité OMI/cybersécurité/terrorisme/crime - FAL, relations commerciales UE - Afrique et protection des données, conformité avec les lois internationales et nationales de protection des données couvrant à la fois les informations privées et commerciales

**SESSION 5/2020, 30 NOVEMBRE - 4 DÉCEMBRE**

Système de collectivité portuaire (définition), étapes de la mise en place d'un SCP - Lignes directrices de l'IPCSA sur « Comment mettre en place un SCP », modèles de gouvernance, modèles d'entreprise, processus de base d'un SCP, processus supplémentaires - Intégration des opérations portuaires, sûreté, sécurité, marchandises dangereuses, communication et engagement, groupes de développement des processus (simplification et harmonisation des processus), intégration du SCP avec le guichet unique maritime

**SESSION 6/2020 7 – 11 DÉCEMBRE SESSION 7/2020 14 - 18 DÉCEMBRE**

Exemple de devoirs pour les étudiants - préparation de l'exercice final - Cartographie des parties prenantes - Demandez aux participants de cartographier les parties prenantes qui, selon eux, devraient être impliquées dans les activités de NGS et de SCP ou juste une, puis demandez-leur de partager une présentation de 15 minutes avec les autres participants. Cela permet de comprendre comment les parties prenantes, tant privées que publiques, devraient être impliquées.

En plus du site web du projet [www.ipcoea.net](http://www.ipcoea.net), les résultats de la formation seront publiés dans le 4e numéro de la Newsletter IPCOEA et sur la page LinkedIn qui, outre la diffusion des résultats du projet, est également utilisée pour les activités de mise en réseau, en transmettant des nouvelles et des initiatives sur des sujets similaires à ceux développés par IPCOEA.

# LA POLITIQUE COMMERCIALE POUR UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ À L'EXPORTATION

## REPOA

L'action de subvention TCII « Politique commerciale pour une compétitivité accrue des exportations », mise en œuvre par REPOA, vise à soutenir les exportateurs, les institutions d'appui au commerce (IAC), les fonctionnaires du gouvernement et les autres acteurs du développement afin de renforcer la capacité de la Tanzanie en tant que pays ACP à formuler et à mettre en œuvre des politiques commerciales appropriées, y compris des stratégies de mesures stratégiques pour exploiter les opportunités découlant de la mise en œuvre effective des accords commerciaux régionaux et internationaux.

Dans le cadre des activités menées au titre de cette action de subvention, REPOA a organisé deux formations de renforcement des capacités sur le thème « Renforcer la capacité des exportateurs à soutenir et à améliorer la compétitivité et la diversification des exportations ».

**FORMATION DES RIZICULTEURS (KAHAMA, SHINYANGA)**

Il s'agissait de la première d'une série de formations intensives à court terme de trois jours destinées aux riziculteurs et visant à renforcer leurs capacités en matière de



bonnes pratiques de mouture du riz (BPF), et à leur inculquer l'esprit d'entreprise et les compétences nécessaires pour transformer les riziculteurs en prestataires de services, mais aussi en opérateurs commerciaux, ce qui facilitera à son tour la croissance et la transformation. La formation s'est déroulée du 20 au 22 janvier 2021 à Kahama, dans la région de Shinyanga. Le lieu a été choisi délibérément parce que Kahama est l'un des districts où la production de riz est la plus élevée de Tanzanie et qu'il a été officialisé par le secrétaire administratif du district (SAD) de Kahama, l'honorable Timothy Ndanya, qui représentait le commissaire régional de Shinyanga, l'honorable Zainab Taleck, et le commissaire du district de Kahama, l'honorable Anamringi Macha.

Le renforcement des capacités a fait suite à une évaluation des besoins de formation de 100 meuniers qui a permis de déterminer diverses lacunes opérationnelles que les meuniers connaissent actuellement dans la production d'un riz de qualité qui soit compétitif sur les marchés national, régional et international. Parmi les lacunes identifiées, on peut citer :



- une sensibilisation aux bonnes pratiques d'usinage du riz;
- la Certification du Bureau tanzanien des normes (BTN);
- la sécurité alimentaire et l'hygiène personnelle dans la transformation du riz;
- la gestion financière, la tenue de livres et les déclarations fiscales;
- les normes et grades pour le riz;
- l'emballage et image de marque;
- la maintenance et les pièces de rechange des fraiseuses;
- la gestion des entrepôts;
- des problèmes de conformité.

Avant la formation, chaque meunier devait indiquer sa volonté de participer au projet, ce qui comprenait la participation à la formation sur la technologie de fraisage améliorée, la mise à niveau des composants de leur fraiseuse et l'amélioration de leur environnement de travail.

#### PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES COMPÉTITIVES POUR LES PRODUCTEURS D'ALGUES

Une formation de formateurs à court terme de sept jours visant à stimuler la production locale et le commerce des algues a été organisée du 14 au 20 décembre 2020 à Pemba, Zanzibar, sous la direction du ministre responsable

de l'agriculture à Zanzibar (ZMANRLF), l'honorable Soud Nahoda Hassan, du ministre sortant du Marketing, du Commerce et des Investissements (ZMTI), M. Amb. Amina Salum Ali, et le secrétaire permanent du ZMTI, M. Juma Reli. La formation s'est concentrée sur les méthodes d'agriculture compétitives et le commerce d'algues d'eau profonde complètes, qui sont essentiels à la production et au commerce d'espèces de coton de haute qualité et de grande valeur à Zanzibar. La formation comprenait à la fois des instructions en classe et des démonstrations sur le terrain dans les eaux subtidales côtières d'une profondeur comprise entre 4 et 6 mètres. Les compétences transmises par la formation comprenaient la sélection de sites appropriés, la préparation de matériel agricole, la mise en place de l'exploitation et la plantation de propagules/semences. La formation a fait suite à un engagement d'un an avec le ZMTI et le ZMANRLF, qui a permis d'identifier conjointement les besoins en capacités, en amont de la chaîne de valeur et de concevoir la formation en faisant appel aux experts chevronnés des bénéficiaires en matière d'algues. La formation a été dispensée par 30 formateurs en culture d'algues et en aquaculture - 19 femmes et 11 hommes. Une deuxième phase de formation sur la gestion agricole et les bonnes pratiques de récolte sera menée début février 2021 à Unguja, Zanzibar, et travaillera avec les premiers groupes de stagiaires ainsi qu'avec 30 autres transformateurs et exportateurs d'algues qui n'ont pas participé à la première phase de la formation.

## PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE SUR LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE PAYS DE L'HINTERLAND ET PAYS CÔTIERS RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES DE L'UEMOA

Dans le cadre du projet « Renforcement des Capacités Commerciales de l'UEMOA », mis en œuvre sous les auspices du programme TradeCom II, un Atelier de validation du rapport de l'étude portant sur une stratégie régionale de « développement des échanges commerciaux entre pays de l'arrière-pays et pays côtiers » s'est tenu par visioconférence le matin du 16 septembre 2020, en raison des restrictions sanitaires dues à la crise du COVID 19. Au total étaient connectés en ligne environ 30 participants représentant différentes organisations, notamment : la Commission de l'UEMOA ; six participants par pays membre représentant le ministère du commerce, impliqués dans les négociations commerciales et la promotion des échanges, les associations professionnelles du secteur privé, le représentant de la Délégation de l'Union européenne.

La présentation « Développement des échanges commerciaux entre les pays de l'arrière-pays et les pays côtiers » a mis en lumière les difficultés liées au développement des échanges formels entre les pays côtiers et ceux de l'arrière-pays au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et a proposé ensuite des moyens pour atténuer ces difficultés.

Dans une première partie, la présentation a proposé une cartographie des échanges dans la région sur trois niveaux : infrastructure (corridors routiers et lignes de chemin de fer), acteurs (tant au niveau du commerce formel qu'informel) et enfin, les filières où l'étude met en lumière les flux les mieux définis de marchandises échangées entre les pays côtiers et ceux de l'arrière-pays. Cette analyse révèle ainsi que les États côtiers fournissent par exemple d'importantes quantités d'hydrocarbures et de ciment au pays de l'arrière-pays qui en retour fournissent les pays côtiers en produits agricoles et miniers.

Dans une seconde partie, la présentation a proposé certaines pistes qui permettront de renforcer les flux commerciaux observés entre les différents États. Elle présente ainsi une analyse, pour chaque État, sur les filières porteuses qui ont connu une croissance ces dernières années et qui bénéficient d'un avantage comparatif révélé. Ces filières, points forts des États dans leurs relations commerciales avec les autres États-membres, mériteraient dès lors d'être renforcées. Ayant à l'esprit le renforcement de ces filières prioritaires, l'étude cherche ensuite à évaluer les contraintes qui pèsent sur le développement de



celles-ci. Au niveau de la production, il s'avère difficile de respecter les normes sanitaires, phytosanitaires et de qualité tout en restant compétitif, ce qui serait dû, à un manque d'information sur ces normes et les procédures administratives. Au niveau du transport, celui-ci est émaillé de contrôles répétés qui constituent une perte de temps et d'argent pour tous les acteurs économiques.

Enfin, sur base de ces observations, un plan d'action a été présenté. Il propose des mesures à prendre à court, moyen et long terme et qui permettront d'améliorer les échanges entre les pays côtiers et de l'hinterland de l'UEMOA

## ÉLABORATION ET RENFORCEMENT DES POLITIQUES ET RÈGLES COMMERCIALES DE HAÏTI

### SÉMINAIRE DE VALIDATION DES RÉSULTATS SESSION PAR VISEOCONFÉRENCE

Les activités réalisées ainsi que les résultats et recommandations dans le cadre du programme "Appui à l'élaboration et au renforcement des politiques et règles commerciales de Haïti", arrivé à terme le 23 Novembre 2020, ont fait l'objet d'une réunion virtuelle de restitution des résultats le 08 Décembre 2020 qui a vu la participation de la Delegation de l'UE, le group d'experts du projet au complet, le gestionnaire du projet pour compte de IBF et, pour l'UGP TradeCom II, la gestionnaire de projet, Madame Gelsomina Pedalino et l'expert de Commerce Multilatérale, Madame Emma Dinora Diaz.

L'objectif de cette activité de validation était de rassembler les acteurs principaux qui ont bénéficiés du programme, entre autres les représentants du secteur privé, la CCIH, l'AMCHAM, le CFHCI, le FESPet l'ADH, et leur remettre les livrables du projet.

#### Composante 1 – Mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique – APE Cariforum-UE

Dans le cadre de cette composante, le Programme a élaboré :

- 🌐 L'Étude sur l'impact institutionnel et juridique de l'adoption et mise en œuvre et avantages de l'APE pour le secteur privé haïtien ;
- 🌐 Deux brochures pour la diffusion des avantages de l'APE pour le secteur privé sur la base de l'étude mentionné ci-dessus ;
- 🌐 Un Projet de Feuille de route pour guider l'élaboration du Plan National de Mise en Œuvre de l'APE sur la base de l'étude et de la recherche sur des expériences comparées.

#### Composante 2 – Appui pour une intégration réussie dans le marché et l'économie uniques des Caraïbes

Dans le domaines de la deuxième composante le programme a été focalisé sur :

- 🌐 L'élaboration d'un document d'analyse de la ratification du Marché Unique des Caraïbes (CSME) axé sur la modification du tarif douanier, et
- 🌐 L'élaboration d'un document de présentation et d'analyse sur le droit de la concurrence et la protection des consommateurs ;

#### Composante 3 – Mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

La composante 3 du programme a produit:

- 🌐 L'élaboration du Projet de TDR du CNFE sur la base de consultation des différentes parties prenantes, d'une revue documentaire et d'un brainstorming sur quelques comités de facilitation des échanges dans les pays en développement ;
- 🌐 L'élaboration du Plan National de mise en œuvre de l'AFE de la République d'Haïti ;
- 🌐 Elaboration d'un document de notification des mesures classées dans les catégories A, B et C ; des dates indicatives de mise en œuvre des mesures classées dans les catégories B et C et l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre des mesures classées dans la catégorie C.

#### Composante 4 – Appui à la mise en place du Système de Management Qualité du BHN selon la norme ISO 9001

La composante 4 du programme a été ciblée à renforcer les capacités techniques et de certification du Bureau Haïtien de Normalisation, afin de garantir l'accompagnement d'entreprises à la mise en œuvre de démarches conformes aux normes.

Considérant la courte durée du projet, le programme a été focalisé sur la mise en place d'un Système de Management Qualité (SMQ) ISO 9001 pour le Bureau Haïtien de Normalisation (BHN). Le Programme a réalisé :

- 🌐 la conception des démarches d'accompagnement et de leur contenu
- 🌐 une session de formation, coaching et accompagnement à distance à ce sujet
- 🌐 l'élaboration des modèles de documents qualité
- 🌐 une formation des formateurs et une séance de restitution des différents travaux de 5 jours avec 20 Participants.

La certification du BHN pourra être considérée une fois le SMQ sera mis en place.

Est reconnu que tous les éléments du programme entrent dans le cadre d'une intervention à effets durables et les documents produits dans le cadre des 4 composantes permettront aux autorités et institutions Haïtiennes de prendre des décisions et actions nécessaires pour avancer Haïti dans son intégration dans le commerce régional et international.

# SOUTIEN À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'EXPORTATION COMMERCIALE POUR SAINT-VINCENT ET LES GRENADINES ET D'UN SYSTÈME DE CERTIFICATION IG POUR DES EXPORTATIONS DE QUALITÉ EN GUYANE

## CLÔTURE DU PROGRAMME

Le programme «Soutien à l'élaboration d'une stratégie commerciale d'exportation pour Saint-Vincent-et-les-Grenadines et d'un système de certification IG pour des exportations de qualité en Guyane» a été achevé avec succès en novembre 2020 avec la présentation du rapport final couvrant la période de juin 2019 à novembre 2020 qui résume les résultats obtenus dans le cadre de ce programme.

Tout d'abord, le programme a identifié 3 produits de qualité qui devront être soutenus par le programme, sur la base de la rédaction de leurs spécifications techniques d'indication géographique (IG) pour leur enregistrement en Guyane :

- 🌿 les Coeurs de palmier sauvages Barima/Les Coeurs de palmier manicole sauvages Barima/Les Coeurs de palmier açai Barima;
- 🌿 le riz de Guyane;
- 🌿 le bois de Guyane Greenheart.

Un autre résultat consiste en une méthodologie permettant d'identifier les produits locaux de qualité en Guyane susceptibles de devenir des IG à l'avenir.

Les spécifications techniques des IG pour les 3 produits sélectionnés ont été préparées, présentées, validées et approuvées par les parties

prenantes concernées ainsi que par le principal bénéficiaire du programme (le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale). Dans le cadre du programme, les «lignes directrices pour les indications géographiques en Guyane» ont également été préparées, fournies et approuvées par le principal bénéficiaire du projet, avec l'orientation nécessaire pour mettre en place des IG, l'organe de gestion des IG et son plan de contrôle interne, ainsi que pour rédiger les spécifications techniques d'IG à soumettre lors de la demande d'enregistrement en Guyane.

Les lignes directrices pour les stratégies d'accès au marché pour les 3 produits sélectionnés ont également été préparées et présentées aux parties prenantes concernées, ainsi que validées et approuvées par le bénéficiaire.

Outre l'engagement des experts du projet, tous les résultats ont pu être atteints grâce aux efforts des parties prenantes et à la forte direction du Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale. La direction du ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale a joué un rôle déterminant pour assurer une liaison efficace entre les experts du projet et les principales parties prenantes et autres acteurs connexes, ce qui confirme son grand intérêt à tirer pleinement parti de l'assistance technique mise à disposition par le programme.

## Lexique

- ADPIC** Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle
- AMNA** Accès aux marchés pour les produits non agricoles
- APE** Accord de partenariat économique
- ACR** Accord commercial régional
- ACP** Afrique, Caraïbes et Pacifique
- BNT** Barrières non tarifaires
- BTC** Barrières techniques au commerce
- CARICOM** Communauté caribéenne
- CARIFORUM** Forum Caribéen des Etats de l'Afrique, Caraïbes et du Pacifique
- CCI** Centre du commerce international
- CEA/ONU** Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
- CPC** Cadre de politique commerciale
- CPCN** Cadre de la politique commerciale nationale
- CTA** Centre technique de coopération agricole et rurale
- CEDEAO** Communauté économique des États d'Afrique occidentale
- CNUCED** Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
- DAU** Document Administratif Unique
- DG DEVCO** Direction Générale pour la Coopération internationale et développement
- GMFL** Groupe mélanésien Fer de lance
- JED** Journées européennes du développement
- OECD** Organisation des États des Caraïbes orientales
- OIF** Organisation internationale de la Francophonie
- OMC** Organisation mondiale du commerce
- OMD** Organisation mondiale des douanes
- OTC** Obstacles techniques au commerce
- PACPS** États ACP du Pacifique
- PIFs** Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
- PME** Petite et moyenne entreprise
- PTCI** Partenariat transatlantique pour le commerce et les investissements
- PTP** Partenariat transpacifique
- RCEP** Partenariat économique régional global
- SPS** Mesures sanitaires et phytosanitaires
- UE** Union européenne
- UEMOA** Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- UGP** Unité de gestion de programme
- ZLE** Zone de libre échange
- ZLET** Zone de libre-échange tripartite